

CP - Appel à candidatures pour le comité des partenaires de la mobilité de Colmar Agglomération

Colmar Agglomération lance un appel à candidatures pour trouver 4 résidents ou résidentes de l'agglomération qui souhaitent participer au comité des partenaires de la mobilité.

Afin de renforcer le dialogue et la concertation entre Colmar Agglomération et la population, **un comité des partenaires de la mobilité (*)** est mis en place. Il sera consulté au moins une fois par an sur les évolutions de l'offre du réseau de bus, de la politique tarifaire, sur l'adoption de son plan de mobilité ou encore sur l'évolution du taux du versement mobilité. **La première réunion est prévue le 21 septembre 2022 à 9h à Colmar.**

Ce comité des partenaires réunit des élus, des représentants des employeurs, des associations locales ainsi que des habitants tirés au sort.

(*) article 15 de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

Colmar Agglomération lance ainsi un appel à candidatures pour trouver 4 personnes souhaitant participer à ce comité des partenaires de la mobilité. Ces personnes devront habiter l'une des 20 communes de l'agglomération et être majeures.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 10 septembre 2022. Un tirage au sort parmi les candidatures reçues sera réalisé le 11 septembre pour déterminer les 4 habitants retenus pour participer au comité des partenaires de la mobilité.

Comment candidater ?

Les personnes souhaitant transmettre leur candidature peuvent le faire en envoyant un mail à : **contact@agglo-colmar.fr**

Il faudra y préciser nom, prénom, âge, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr